

Fonction publique en danger

Dans un courrier commun adressé au premier ministre, Édouard Philippe, huit organisations syndicales (*), représentatives de plus de 5 millions d'agent.es, s'inquiètent de l'avenir promis à la Fonction publique.

« **F**ace aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la

population, la Fonction publique a un rôle important à jouer. Sans les agent.es, qu'ils soient dans le versant de l'État, celui de la Territoriale ou de l'Hospitalière, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent être rendues, l'isolement est renforcé et les inégalités grandissent. C'est pourquoi, à l'inverse des suppressions d'emplois et d'un recours accru au contrat tels qu'envisagés par le gouvernement, nos organisations syndicales jugent indispensable la création d'emplois statutaires dans tous les services qui en ont besoin. »

Les organisations syndicales exigent également une revalorisation salariale. Au quotidien, les agent.es travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire. Cette revalorisation est d'autant plus attendue que, depuis sa nomination en mai 2017, le gouvernement a accumulé des mesures négatives comme le gel de la valeur du point d'indice, la mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG ou le rétablissement du jour de carence...

« **Au moment du Grand Débat national, où il sera notamment question de la réorganisation de l'État et des services publics, nos organisations syndicales vous demandent la**



Pour un service public ambitieux

suspension du projet de loi relatif à la Fonction publique et des processus engagés sur la réforme de l'État. Elles vous demandent la prise en compte de leurs revendications visant à renforcer la Fonction publique et les droits et garanties de ses personnels. »

Attachées aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, et au Statut général des fonctionnaires, qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usagers, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays. C'est pourquoi, les organisations syndicales engagent d'ores-et-déjà diverses initiatives pour permettre à toutes et tous les agent.es d'intervenir et d'agir afin de peser. Les organisations syndicales attendent, de la part du premier ministre, des réponses précises à leurs propositions. Le projet de loi porté par Olivier Dussopt et l'annonce de la suppression de 120 000 postes ne sauraient être acceptés.

Lorsque huit organisations syndicales se retrouvent pour signer un appel commun, le gouvernement serait bien inspiré de prendre le temps de les écouter. La dernière fois qu'il a refusé d'entendre les mises en garde, c'était la semaine avant le 17 novembre. On a vu où cela l'a mené...

(*) CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC, CFTC



Ça suffit !

L'antisémitisme est l'affaire de tous. Il ne s'agit pas d'un conflit entre, d'un côté les Juifs et de l'autre les antisémites. Il s'agit d'une idéologie mortifère et haineuse qui tend à faire croire que l'Histoire ne s'explique que par la soi-disant volonté de domination d'une communauté sur le reste du monde. Cette représentation binaire, ce prêt-à-penser, ne repose que sur de vieux phantasmes entretenus par des groupuscules.

Elle doit être démontée et dénoncée par l'ensemble des démocrates qui savent bien que la violence antisémite, alimentée par diverses officines, est susceptible, à tout instant, de se déchaîner. Ça peut se manifester par un tag, un tweet, des insultes ou, comme pour Ilan Halimi, par un monstrueux lynchage.

En stigmatisant certaines personnes, les antisémites bafouent les principes mêmes de la République qui ne reconnaît que des citoyens libres et égaux.

L'antisémitisme n'est pas une opinion mais un délit et il doit être dénoncé et combattu sans répit.

PS29

Qui fait confiance à Blanquer ?

Le projet de loi dit de confiance pour l'école, présenté par Jean-Michel Blanquer est sans doute celui qui, depuis au moins 40 ans, suscite le plus de méfiance de la part de l'ensemble de la communauté éducative. Probablement, en partie, parce que ce ministre avait pris ses fonctions en promettant solennellement, le 26 mai 2017 : « Il n'y aura pas de loi Blanquer et j'en serai fier ».



Les socialistes dénoncent ce projet de loi

Le titre du projet de loi est même ressenti comme une provocation par les enseignants dans un contexte de défiance envers le ministre. Le mouvement des « Stylos rouges », après celui #PasDeVague, témoigne ainsi de l'exaspération des enseignants face aux difficultés d'exercer leur métier.

Principalement, ce projet de loi avance de 6 à 3 ans l'âge de l'instruction obligatoire tout en imposant aux

communes de financer les écoles maternelles privées (voir encadré). Il supprime le Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESCO), institution indépendante, et met en place un nouveau Conseil de l'évaluation.

Il revoit, encore une fois est-on tenté de préciser, la formation des enseignants : les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (Espé) vont devenir des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (Inspé). Et enfin, il promeut des expérimentations pédagogiques. Les écoles publiques et privées pourront déroger au Code de l'éducation en vue d'« expérimentations pédagogiques », limitées dans le temps.

« Le titre même du projet de loi est ressenti comme une provocation. »

Une délégation de députés socialistes et apparentés est allée à la rencontre des « Stylos rouges » avant le début de l'examen du texte.

Les parlementaires socialistes sont extrêmement circonspects vis-à-vis de ce projet de loi pour au moins trois raisons.

Alors même qu'il aborde de très nombreux sujets tels que la formation des enseignants, l'instruction obligatoire

dès 3 ans, la refonte de l'évaluation ou encore le nouveau découpage territorial des académies, ce texte n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les syndicats.

L'ensemble des instances consultatives : Conseil supérieur de l'Éducation, Conseil technique ministériel de l'Éducation nationale, Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ont émis des avis négatifs. Selon les syndicats, jamais un texte n'avait été aussi massivement rejeté.



#StylosRouges

Enfin, « par les trop nombreux renvois aux ordonnances et aux dispositions réglementaires, ce texte nous inquiète en ce qu'il pourrait être une machine à détricoter les mesures que nous avons adoptées pendant cinq ans », insistent les député.es socialistes.

Clairement, la copie est à revoir...

La boîte de Pandore



Émilie Kuchel, adjointe à la vie scolaire, a fait ses comptes : « Pour la ville de Brest, la scolarisation obligatoire de tous les enfants dès 3 ans, coûterait 1,6 million d'euros ». Ce n'est pas la loi qu'elle remet en cause mais la manière dont le gouvernement entend la mettre en œuvre.

Aujourd'hui, 96% des enfants de 3 ans sont scolarisés à Brest. « Nous ne savons pas pourquoi les 4% restants ne le sont pas. Le financement des écoles maternelles privées est facultatif puisque la scolarisation n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans. » Cependant, Brest, depuis la loi Debré, verse le même forfait aux écoles privées et publiques. Mais, la loi qui vient d'être votée en première lecture par l'Assemblée prévoit que l'État ne compensera que les communes qui ne versaient rien. Or, le forfait que donne la ville de Brest est d'environ 700 euros par élève. Un élève de maternelle

a besoin de plus d'encadrement qu'un élève de primaire, soit environ 1700 euros.

Pour Émilie Kuchel, il n'est pas possible que la ville finance des écoles qui n'auront aucune obligation. Loin d'elle l'idée de critiquer ou de faire des procès d'intention aux écoles maternelles privées de Brest. Mais, il est tout de même inquiétant que la ville soit obligée de financer des écoles sans avoir la possibilité de vérifier si elles appliquent sa politique en matière de formation des personnels, par exemple.

Autre problème soulevé par cette mesure : scolarisation obligatoire dit devoir d'assiduité. Tous les enfants de 3 ans sont-ils prêts à passer leurs journées à l'école ? Et cet accueil obligatoire ne va-t-il pas remettre en cause celui des enfants dès 2 ans ?

Cette loi a été votée en première lecture, mais la mobilisation s'organise pour qu'elle soit profondément réécrite.

Triste bilan

En 2014, avec Ludovic Jolivet, les Quimpérois allaient voir ce qu'ils allaient voir ! La capitale de la Cornouaille allait passer de l'ombre à la lumière et devenir un pôle de référence dans bien des domaines culturels ou économiques.

Mais cinq ans après et à quelques mois des élections municipales, les Quimpérois ne voient toujours rien venir. Au point que les socialistes quimpérois ont intitulé ce bilan : « 5 ans pour rien (ou presque) ».

Commençons par le presque... Les nouveaux quartiers, initiés par la municipalité précédente sont en voie de réalisation et la gratuité du stationnement à partir de 17h00 semble correspondre aux attentes des Quimpérois.

Mais pour le reste... Le 14 février, Mélanie Thomin et Gilbert Gramoullé, conseillers municipaux, et Jacques Le Roux, secrétaire de la section, ont rendu public le document de huit pages qui fait le point sur les engagements de campagne du candidat Jolivet. « **Nous sommes**

partis de son programme et nous avons regardé, point par point, ce qui avait été réalisé et ce qui reste, encore aujourd'hui à l'état de projet. »

Quimper devait devenir la capitale de la culture bretonne. Mais l'offre culturelle s'est réduite, avec la fermeture brutale du *Quartier*. L'évènementiel a remplacé l'action culturelle sur le long terme.

Tant sur la forme que sur le fond, le verdict est sans appel. Alors que le

maire devrait être l'animateur d'une équipe, Ludovic Jolivet est plutôt dans l'autoritarisme.

Et que dire du retentissant échec du pôle métropolitain ? « **C'était une bonne idée** », reconnaît Gilbert Gramoullé, « **mais sa mise en œuvre a été catastrophique** ». Il fallait en effet de la diplomatie, là où Ludovic Jolivet a fait preuve de rigidité.

On comprend mieux pourquoi, depuis quelques temps, Ludovic Jolivet prend soin d'évoquer l'avenir lorsqu'il prend la parole. Il tente de faire oublier tous ces échecs et renoncements. Mais la crédibilité d'un candidat repose sur la solidité de son bilan. Et en ce qui le concerne, il est léger, très léger... Comment faire confiance à un candidat qui n'a tenu quasiment aucun engagement qu'il avait pris lorsqu'il s'est présenté ?

Une fois ce travail de bilan accompli, les socialistes quimpérois vont s'engager dans le travail d'élaboration de leur projet et de désignation du ou de la première des socialistes pour le porter.



Quimper et la Cornouaille ont perdu 5 ans

En savoir plus

Quels remèdes à la fracture territoriale ?



À l'invitation d'Arnaud Platel, secrétaire fédéral au projet et au Breis, Jean-Jacques Urvoas et Jean-Michel Le Boulanger interviendront samedi 2 mars à 10h00, à la MPT de Pont-l'Abbé, pour une conférence-débat intitulée « *Droit à la différenciation, Assemblée de Bretagne, autonomie : quels sont les remèdes à la fracture territoriale ?* ».

« Ce débat a vocation à initier un travail de réflexion sur ce que l'expérience bretonne, en matière de décentralisation, peut apporter à la réforme étatique », explique Arnaud Platel. « Il sera le point de départ d'une série de conférences sur

d'autres thèmes intéressants la Bretagne et tous les acteurs concernés par son devenir. L'objectif final étant de réfléchir au renouveau de l'"esprit du CELIB" qui peut faire s'entendre, autour de valeurs communes, l'ensemble des forces vives souhaitant défendre les intérêts de la Bretagne. »

Ils n'ont vraiment rien compris

Dans un communiqué, la Fédération du Finistère du PS a dénoncé la nomination d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel par Richard Ferrand. Il ne s'agit pas de mettre en cause les compétences de l'ancien premier ministre pour ce poste, mais de regretter que le président de l'Assemblée nationale ne profite pas de cette occasion pour tenir une promesse du candidat Macron, qui s'était engagé à promouvoir plus de femmes à des postes à responsabilité.

Ce décalage entre le discours et les actes devient insupportable pour les électeurs qui demandent au contraire le respect des engagements et un renouvellement et

une féminisation du personnel politique. (Lire le communiqué sur www.ps29.bzh).

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Andrée Lelias, adhérente à la section de Plomelin.

« Assistante sociale de profession, Andrée avait été élue conseillère municipale de 1989 à 1995 », précise le secrétaire de section Yannick Le Cam. « Nous nous souviendrons de son engagement fidèle et de sa gentillesse. »

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son mari Erwan, sa famille et ses proches.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Jean-Charles Maisonneuve qui fut adhérent de Brest LBE, conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur à Brest, entre 1989 et 1995, et qui vivait aux Antilles.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Agenda

22 février

18h30 : Assemblée générale de la 4^e circonscription, espace des associations, Le Binigou, à Saint-Martin-des-Champs.

28 février

20h15 : Ciné-débat autour du film « Zéro Phyto 100% Bio » au cinéma Le Rohan à Landerneau

2 mars

10h00 : « Quels remèdes à la fracture territoriale ? » à la MPT de Pont-l'Abbé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1259 - Vendredi 22 février 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

La gauche du réel

Antoine Colombani



Dans La gauche du réel, publié par la Fondation Jean-Jaurès et les éditions de l'Aube, et préfacée par Gilles Finchelstein et Bernard Cazeneuve, le collectif Télémaque apporte sa contribution à la nécessaire refondation de la gauche réformatrice. « Nous voulons, sans tabous, poser un certain nombre de débats », nous explique Antoine Colombani.

Cap Finistère : Qu'est-ce que le collectif Télémaque ? Et pourquoi ce nom ?

Antoine Colombani : Le collectif Télémaque rassemble un petit groupe de personnes, universitaires, hauts fonctionnaires, cadres dans le privé qui ont souhaité contribuer au débat public sur la nécessaire refondation de la gauche. Aucun d'entre nous n'exerce de responsabilité politique. Notre livre rassemble des contributions individuelles thématiques sur le marché, la mondialisation, la lutte contre les inégalités, l'écologie, l'Europe, la République... Chaque auteur apporte ses convictions, son expérience et parfois son expertise mais s'exprime en tant que citoyen. Télémaque signifie en grec « celui qui voit au loin », mais c'est aussi un personnage qui évoque la fidélité à un héritage, même quand les temps sont difficiles, mais aussi la volonté d'agir. Il résume bien notre état d'esprit.

Cap Finistère : Quel est cet héritage ?

Antoine Colombani : C'est clairement, pour nous, celui de la gauche réformatrice ou « de gouvernement » que nous ne nous résignons pas à voir disparaître face aux divers prétendants qui entendent prendre sa place : d'un côté le centrisme façon Macron, de l'autre le populisme de gauche théorisé par certains. Aucune de ces deux propositions politiques ne correspond à ce qu'a pu incarner la gauche réformatrice, avec son double souci des valeurs et du réel. D'autre part, il nous semble aujourd'hui essentiel de voir que la crise actuelle n'est pas conjoncturelle mais plus profonde : c'est l'identité politique de la gauche réformatrice qui est en question. Il est indispensable de reconstruire une base idéologique solide car la gauche au pouvoir a manqué d'un horizon, d'un discours d'ensemble, permettant de donner du sens à son action. Il faut pour cela renouer avec une réflexion doctrinale, sans pour autant reconstituer des dogmes.

Cap Finistère : Quels sont, selon vous, les principales questions sur lesquelles la gauche doit clarifier sa position ?

Antoine Colombani : Elles sont nombreuses. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous abordons

dans le livre quelques thématiques qui nous semblent essentielles car il subsiste à gauche des ambiguïtés, des non-dits, parfois des hypocrisies, sur certains sujets.

Nous essayons ainsi d'aborder de front la question de l'économie de marché. Plus cette adhésion n'a jamais été pensée, ses termes n'ont pas été explicités. Ce non-dit a peut-être empêché la gauche de penser un projet de société clair et de mettre en adéquation ses paroles et ses actes. Pour nous, il faut remédier à cette carence pour reconstruire une critique des excès ou des dérives du capitalisme qui ouvre des perspectives de changements concrets et réalisables. Vient ensuite le thème de l'écologie. Elle est au cœur des discours et des slogans mais pourquoi avons-nous tant de mal à la mettre au cœur de nos politiques ? Nous devons nous pencher sur notre rapport à la nature dans un projet fondé sur l'idée de progrès, sur les valeurs héritées des Lumières.

Il nous semble également que la gauche doit s'extraire d'oppositions stéréotypées dans lesquelles elle se laisse trop facilement enfermer. Par exemple, entre résignation à la « mondialisation libérale » et démondialisation, entre « Europe libérale » et « Europe sociale », entre méritocratie et « égalitarisme » éducatif, entre un supposé laxisme et les préoccupations sécuritaires, entre différentialisme culturel et tradition républicaine. Sur toutes ces questions nous nous plaçons dans la perspective d'une gauche fidèle à ses valeurs d'égalité, d'émancipation, mais qui souhaite aussi gouverner et pas simplement représenter ou s'en tenir à des postures. Cela implique de prendre en compte le réel, sans œillères, et de ne pas craindre de soumettre à un examen critique, y compris du point de vue de nos valeurs, certaines idées répandues à gauche.

Une ligne directrice qui se dégage est la nécessité pour la gauche réformatrice de se réapproprier la notion de progrès et de progressisme. Non pas comme un slogan creux, mais comme une ambition collective à laquelle il faut donner un contenu concret.

Cap Finistère : Après la publication de « La gauche du réel » quels sont vos projets ?

Antoine Colombani : Notre seul projet est de contribuer au débat public. Nous espérons que ceux qui se reconnaissent dans la gauche réformatrice se saisiront des questions posées par ce livre ! Une telle discussion est aujourd'hui indispensable à sa survie...